

FICHE TECHNIQUE

EXPOSITION NATURA 2000 VALLÉE DU LOIR

Contexte

Le réseau Natura 2000, regroupant à l'échelle européenne les zones protégées naturelles, est au cœur des deux directives « Oiseau » et « Habitats-Faune-Flore ». Chacun des États membres a désigné des sites Natura 2000 sur des critères scientifiques afin de contribuer à la préservation des habitats et des espèces rares et fragiles sur son territoire. Afin d'expliquer cette démarche et présenter les différentes espèces de la Vallée du Loir, le CPIE a conçu une exposition afin de communiquer le fonctionnement Natura 2000 auprès du grand public.

Conception, réalisation : illustrations d'Olivier Loir, montage graphique par « Atelier ju », impressions par My Nature Box.

Présentation

L'exposition est composée de :

- o 3 panneaux recto/verso autoportants en carton alvéolaire (1000x200cm)
- o 2 pochettes carton pour ranger l'exposition

L'exposition permettra de :

- o Découvrir les actions Natura 2000 en Vallée du Loir
- o Sensibiliser sur les différents milieux et espèces associées

Objectifs :

- o Comprendre le fonctionnement et les actions Natura 2000 Vallée du Loir
- o Découvrir les enjeux de gestion et de sensibilisation
- o Sensibiliser sur les différents milieux et espèces associées

Contenu de l'exposition

ATTENTION : Toute copie de l'exposition sans l'approbation du CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir est formellement interdite.

CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT
La Sarthe au fil de l'eau | CPIE VALLÉES DE LA SARTHE ET DU LOIR

2 La Bruère - 72 200 La Flèche
02.43.45.83.38 - contactcpie@cpie72.fr
www.cpie72.fr

Association 1901 agréée : ÉDUCATION POPULAIRE | PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT | SERVICE CIVIQUE
VOLONTAIRE | ASSOCIATION ÉDUCATIVE COMPLÉMENTAIRE DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC
Membre de l'UNCPIE reconnue d'utilité publique

LES ÉLÉMENTS CLÉS *Natura 2000*

Le réseau Natura 2000, regroupant à l'échelle européenne les zones protégées naturelles, est au cœur des deux directives « Oiseaux » et « Habitats-Faune-Flore ». Chacun des États membres a désigné des sites Natura 2000 sur des critères scientifiques afin de contribuer à la préservation des habitats et des espèces rares et fragiles sur son territoire.

Chaque pays s'engage à mettre en œuvre deux types de mesures :

- la gestion des milieux naturels au quotidien visant à maintenir en bon état de conservation les espèces et les milieux remarquables
- l'évaluation des incidences des projets d'aménagements ou d'infrastructures pouvant les concerner

Carte d'identité du site Natura 2000 Vallée du Loir

- 4 237 ha
- 14 communes de Vassé à Bazouges-Château-Loir
- 66 km de cours d'eau cumulés
- 66% de la surface du site en milieu agricole
- 21 habitats d'intérêt communautaire dont 4 prioritaires (carrés, marais, forêts alluviales, landes humides)
- 47 espèces faunistiques et 1 espèce floristique d'intérêt communautaire
- Animé depuis 2009

Qu'est-ce que l'évaluation d'incidences Natura 2000 ?

Son objectif est de prévenir d'éventuels dommages et vérifier que les projets ne portent pas atteinte aux habitats et espèces du site Natura 2000.



L'évaluation d'incidences s'impose pour tout projet susceptible d'affecter notablement un site Natura 2000, situé à l'intérieur ou à proximité du site. L'impact d'un projet peut être direct ou indirect, temporaire ou permanent.

C'est au porteur de projet de rédiger le dossier, une évaluation simplifiée est prévue pour les cas permettant de conclure rapidement à l'absence d'impact.

L'évaluation d'incidences Natura 2000 est instaurée par le droit de l'Union européenne pour prévenir les atteintes aux objectifs des sites Natura 2000.

• Les travaux réalisés dans le cadre d'un contrat Natura 2000 ne sont pas soumis à l'évaluation d'incidences

• Les collectivités peuvent s'appuyer sur les outils méthodologiques pour faciliter leur évaluation d'incidences avec une aide sur l'acheminement Natura 2000

• La durée d'évaluation d'incidences est proportionnelle à la nature du projet

• Même s'il n'y a pas de projet, une manifestation peut porter atteinte à l'intégrité des habitats et des espèces

Côteaux

Lorsque l'on quitte le lit mineur du Loir pour remonter son lit majeur, on rencontre alors ses anciennes rives, aujourd'hui coteaux calcaires affleurants.

En façade, un chapet de cavités vient ponctuer ces coteaux et sur leurs pentes, ce sont des pelouses sèches semi-naturelles avec faciès d'embousonnement qui s'y développent.

Les caves d'anciennes carrières et grottes naturelles des coteaux offrent des conditions de température et d'humidité ainsi qu'une tranquillité idéales pour l'hibernation des chauves-souris.

Orchis singe

Les pelouses sèches installées sur des sols calcaires peu profonds sont le habitat idéal de cette espèce végétales. Ce rituel est composé de plantes dites « singes », et d'orchidées, dont l'Orchis singe (Orchis spheco) est une des caractéristiques remarquables. C'est malheureusement un habitat en voie de régression en Vallée du Loir.



Grand rhinolophe

Le Grand rhinolophe (Myotis myotis) est une chauve-souris de grande taille, caractérisée et anthropophile, qui recherche des milieux bocagers. Les haies lui permettent de chasser à l'aube et de se débarrasser des églises d'hibernation depuis le site Natura 2000 Vallée du Loir accueillent en moyenne 700 Grands rhinolophes chaque hiver.



Azuré du Serpolet

Espèce du Plan National d'Action en faveur des Mascallines, l'Azuré du Serpolet a besoin des pelouses calcaires et de ses plantes hôtes, le Thym (Thymus sp.) pour effectuer son cycle de vie. Il pond ses œufs sur les boutons floraux, les chenilles évoluent dans les fleurs et hivernent dans la fourmière, la chenille s'accroche au plafond d'une chambre fourmière avant d'hiberner et d'être en juin petit papillon qui vole entre mai et août.



Vipère aspic

La Vipère aspic (Vipera aspis) est un reptile commun en France mais qui n'a pas bonne réputation. Espèce thermophile aux muscles très élastiques, elle vit dans une grande variété d'habitats : milieux secs et rocailleux où les coteaux offrent, voies fermées et murs de pierre sèche, son territoire est riche en petits serpents (lézards, crapauds) qu'elle consomme et régule.



GESTION DES milieux naturels

Participer à la conservation du patrimoine naturel remarquable sur un site Natura 2000, c'est mettre en œuvre des mesures volontaires.

- Vous êtes une collectivité, un agriculteur, une association, une entreprise, un propriétaire privé, vous avez la possibilité de vous engager;
- Votre terrain accueille des habitats et des espèces d'intérêt communautaire ?

3 dispositifs pour vous soutenir dans votre démarche de préservation :

La Charte Natura 2000

Adhérer à la charte, c'est s'engager dans des bonnes pratiques favorables aux habitats naturels et espèces du site.

Bénéficiaires : propriétaires (avec accord du locataire sur les propriétés en location)
Zones concernées : toutes parcelles dans le périmètre du site
Durée : 5 ans
Financement : avantages fiscaux (autorisation Taxe Foncière sur les propriétés non bâties)

Les contrats non agricoles-non forestiers

Les contrats Natura 2000 permettent d'assurer la restauration et l'entretien des milieux naturels non agricoles au travers d'opérations concourant à la conservation des habitats.

Bénéficiaires : propriétaires ou ayants droit volontaires non agriculteurs
Zones concernées : parcelles non dédiées à la Politique Agricole Commune
Durée : 5 ans
Financement : sur devis avec catier des charges

Les mesures agro-environnementales et climatiques

Les mesures agro-environnementales et climatiques sont le dispositif combinant préservation des milieux naturels sur des parcelles agricoles et soutien à l'activité agricole, tout en tenant compte des exigences écologiques de certains milieux (arbres, prairies, milieux humides et marais) ou espèces d'intérêt communautaire du site.

Bénéficiaires : exploitants agricoles volontaires
Zones concernées : tous agricoles dédiés à la Politique Agricole Commune
Durée : 5 ans (renouvelables)
Financement : forfaitaire selon catier des charges

Vous souhaitez :

Restaurer un espace naturel sur votre propriété ?

Obtenir des conseils de gestion (marais, arbres morts, présèches calcaires, landes, tourbières, cavités...)?

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'animateur Natura 2000, le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir

Bocage

Le bocage en Vallée du Loir abrite une biodiversité foisonnante ; composé de prairies, champs, haies, marais, il rassemble une grande diversité faunistique et floristique. Les haies enserrment les parcelles agricoles, les arbres tardifs viennent ponctuer ces linéaires, les prairies qui bordent le Loir sont une zone d'inondabilité propice au développement d'un grand cortège d'espèces.

Bien présente en Vallée du Loir, la haie bocagère prend différents visages en fonction de son entretien et se constitue de trois strates typiques :

- Herbacée :** plantes spontanées (graminées, joncées, labacées, ...)
- Arbustive :** prunellier, ronce, aubépine, fusain, ...
- Arborescente :** Frêne églé, Chêne pédonculé, Aune glutineux, ...

La vocation agricole du bocage lui confère de multiples atouts : limite de propriété, protection au vent, aux intempéries, à l'érosion des sols, ombrage pour les animaux, petit bois de chauffage et d'outillage, et aussi réservoir de biodiversité essentiel !

Arbres tardifs

Signatures paysannes incontournables du bocage, les arbres tardifs sont le témoin des siècles, des siècles au sein d'eux. Véritables îlots de biodiversité, ils offrent le gîte et le couvert à de nombreuses espèces d'oiseaux, de mammifères, d'insectes, ...



Grand Capricorne du chêne

La Vallée du Loir accueille plusieurs espèces de coléoptères saproxyliques, dont le Grand Capricorne (Cerambyx cerdo) qui est l'un des plus grands coléoptères d'Europe. Il a besoin de 3 à 4 ans pour réaliser son développement complet. Il est donc de plus en plus rare et nécessite des conditions de vie très particulières en milieu forestier comme en milieu ouvert.

Culvri des marais

Hôte des prairies humides, le Culvri des marais (Lycane dispar) est rare en Vallée du Loir. Il a besoin de milieux ouverts et humides, surtout à l'automne et de la présence de plantes de la famille des Ombellifères (Rumex sp.) pour accomplir son cycle de vie.

Rainette verte

Crapauds, grenouilles et tilapia hibernant les petites zones humides associées au bocage (bois, marais...) pour se reproduire et s'alimenter. La Rainette verte (Hyla arborea) est une ambassadrice : petit amphibien arboricole, elle passe d'un habitat aquatique à terrestre sur multiples mosaïques, affectionnant les milieux humides stagnants riches en végétation aquatique.

Sensibilisation

La protection de la biodiversité du site passe aussi par la mobilisation du plus grand nombre autour de Natura 2000.

Plusieurs actions de sensibilisation sont menées en Vallée du Loir :

Valorisation des pratiques agro-écologiques

Dans le cadre du Concours général agricole des pratiques agro-écologiques, le site Natura 2000 de la Vallée du Loir accueille le concours localement. L'objectif est de valoriser le travail des agriculteurs, les pratiques visant l'équilibre agro-écologique et le plaisir des prairies dans le système fourrager des exploitations. Organisé tous les 2 ans, ce concours met à l'honneur plusieurs fermes et familles d'agriculteurs qui présentent leurs activités à un jury composé d'experts en agronomie - apiculture - floriferaune - et paysage.



4 prix sont décernés :

- Prix du jury - Lauréat Vallée du Loir
- Prix qualité paysagère
- Prix fleur de la valeur agricole
- Prix fleur de diversité végétale

Animations

La Vallée du Loir recèle un patrimoine naturel et paysager riche qui mérite d'être partagé avec le plus grand nombre.

Depuis 2009, le site est le lieu de nombreuses sorties permettant de découvrir les différents milieux naturels et leurs espèces tout au long de l'année.

Animations papillons, bécotées, sorties castor en canoë, nuits de la chauve-souris, zones humides ou arbres témoins sont autant de sujets pour sensibiliser à la préservation de la Vallée du Loir.



Formation

Le partenariat avec le Centre de Formation pour Apprentis de La Geminière de Rouillon a pour objet la réalisation de chantiers d'entretien de milieux naturels au sein du site Natura 2000 Vallée du Loir. Chaque année, des apprentis en BAC Professionnel « Aménagement Paysager » interviennent dans une commune du site. Le lieu du chantier variant en fonction des années et des besoins locaux.

Carrefour entre formation et gestion, il permet ainsi aux jeunes apprentis de se forger une culture sur la protection et la gestion des milieux naturels. Ces chantiers sensibilisent les jeunes au dispositif Natura 2000, à la gestion des milieux naturels, à la protection des zones humides et permettent de les doter de connaissances pratiques par la réalisation de travaux d'entretien.

Chaque année, depuis 2013 :

- 1 chantier Natura de 2 jours
- 15 à 25 élèves
- 1 à 2 partenaires mobilisés



Cours d'eau

La Vallée du Loir tire son nom de la rivière qui forme sa colonne vertébrale et du cheveau hydrographique très dense qui l'entoure. Sa diversité d'habitats naturels sur une surface réduite confère à ce site un paysage spécifique et un intérêt patrimonial d'importance.

Le Loir décrit de larges sinuosités, s'écoulant d'est en ouest, avec une pente très faible, de nombreux méandres et affluents.

L'eau est un élément majeur des paysages de cette vallée qui se caractérise par un ensemble de roseaux, bois alluviaux, prairies humides, marais, bras morts et ruisseaux. Le bassin du Loir est d'ailleurs un territoire où les inondations ont marqué les esprits.

Gomphe de gratin

Un des plus communs, le Gomphe de gratin (*Gomphus gratinus*) est présent en Sarthe et notamment sur le Loir. Attaché au sol et les mâles atterrissent sur les rives et les nymphes dans la végétation de laire, surtout dans les zones de berges.

Spiranthe d'été

Petit insecte bouscailleur, le Spiranthe d'été (*Spiranthes aestiva*) est une espèce à la biologie complexe dans les habitats humides comme les prairies humides, tourbières affluentes et les zones humides.



Écrevisse à pattes blanches

Présente sur l'ensemble du territoire français mais en forte régression voire disparue de certains cours d'eau, l'écrevisse à pattes blanches (*Austrocypridius pallipes*) a subi la dégradation de son habitat et l'introduction d'espèces envahissantes. Avec son aspect de petit homard, il est surtout présent et bien présent sur le ruisseau des Cartes notamment.

Castor d'Europe

Habitant discret de la Vallée du Loir, le Castor d'Europe (*Castor fiber*) est reconnaissable à son dôme rond et son imposante queue aplatie écailleuse. Ce sont ses indices de présence qui permettent le plus souvent de le détecter : arbres et branches de la ripisylve jonchant le Loir sont rongés en longueur ou à la manière d'une balustrade pour la construction de sa hutte.

